

Vœux du maire

Marcilloles le 8 janvier 2011 - 18 h

La réception des vœux en début d'année est un rendez-vous auquel il convient d'attacher beaucoup d'importance : c'est le moment pour la municipalité de donner du sens, de la lisibilité et de la cohérence à l'action qu'elle mène pour Marcilloles et de remettre les choses – celles de l'année passée et celles de l'année à venir – en perspective. C'est l'occasion pour les élus de se ressourcer, en tant que représentants des habitants, dans la collectivité. C'est aussi l'opportunité pour les administrés de rencontrer les élus, de mesurer leur action et leur attachement à servir.

La synthèse du discours prononcé le 8 janvier a donc toute sa place, ici dans la Lorgnette, parce que cela permet aux personnes non présentes ce soir là, d'apprécier ce qui a été dit.

Au cours de mon allocution, j'ai abordé plus sieurs événements ayant trait au plaisir, à la joie, mais aussi à la tristesse qui ont jalonnés l'année précédente

Le **plaisir** parce que j'ai réaffirmé que j'apprécie chaque occasion, d'être proche des habitants, de même que les élus du conseil municipal.

La **joie** parce que 17 petits Marcillolais & Marcillolaises ont vu le jour en 2010, dont une au sein du Conseil Municipal, et que 7 mariages ont été célébrés ;

Joie aussi parce que de nouveaux habitants ont rejoint notre commune en 2010.

Mais aussi et c'est inéluctable, **tristesse** car 20 membres de notre communauté nous ont quittés au cours de l'année 2010. Dans un autre registre j'ai aussi tenu à exprimer ma compassion à celles et ceux qui sont dans la souffrance par la maladie, la solitude, la perte de leur emploi pour leur redire notre solidarité.

L'année 2010 qui s'est s'achever aura été une année de travail constant dans tous les domaines d'activité de la commune. Entre autre nous avons réalisé :

La fin du programme de sécurité (plateaux surélevés de part et d'autre de la traversée du village, la mise en place de balise et le marquage au sol).

La mise en œuvre de l'éclairage public : chemin des Nicolaux et impasse des mûriers.

La modification du POS (plan d'occupation des sols) en PLU (plan local d'urbanisme).

Le changement des Ultra violet au Vacher et à la station de pompage, le remplacement de l'échelle de sécurité du réservoir, et l'étanchéité des brises chute au parc Bouchard à Thodure refaite dans son intégralité.

Par ailleurs le projet « Ecole Numérique Rurale » a été mené à son terme, ainsi l'école publique a été doté, dès le mois de septembre, d'un tableau interactif, ainsi que d'un ordinateur portable pour l'équipe pédagogique, et de 14 ordinateurs pour les élèves.

Concernant les investissements immobiliers : nous avons réalisé la vente d'un terrain de 3500 m², à la SCI Bect de Marcollin, dans la zone d'activité. Nous avons également acquis un bâtiment place St Nicolas, dans l'objectif d'y installer un multiservice de l'enseigne VIVAL et de réaliser 3 habitations : 2 studios en logements sociaux conventionnés et un appartement en loyer libre.

Dans un deuxième temps, ont été abordés les projets à venir en 2011.

La réfection du gymnase « Georges-Sage » ; La rénovation de la petite salle des fêtes ; la réfection d'une des classes de l'école ; la construction d'un nouveau lotissement « Le Nivollon » derrière le boulodrome, route des Chambaran (soit 6 lots construits pour les primo-accédant et 6 autres lots de

construction *libre* ; La création de 3 appartements / studios place St-Nicolas. Les logements situés au dessus de l'école publique seront refaits.

Il est également envisagé d'examiner la restauration du « chemin sous les vignes » car la mise en œuvre de l'assainissement va tarder (la DASS refuse que nous traversons dans le périmètre rapproché du captage, et la communauté de communes mène actuellement une étude pour prendre à sa charge la compétence eau et assainissement, ce qui nous permettrait par ailleurs d'obtenir plus de subventions, et de mieux maîtriser le coût de l'eau)

Enfin, tout est déjà organisé pour la création du multiservice (place St-Nicolas). Chacun sait que Marthe Collet faisant prochainement valoir ses droits à la retraite, le tabac presse multifonctions qu'elle tient depuis de nombreuses années, risquait de disparaître.

La municipalité a donc fait le choix d'investir dans un ensemble immobilier, qui de part son emplacement au cœur du village serait à même d'accueillir un commerce en pérennisant et en étendant l'existant. Guillaume Peyrebrunne et son épouse y installeront l'enseigne Vival.

A Marcilloles le souci de vos élus est de faire en sorte que chacun trouve in situ, de quoi subsister sans être dans l'obligation de rejoindre systématiquement des agglomérations plus fournies en équipement. Même si c'est loin d'être facile, surtout en terme d'emploi.

Néanmoins, nous pouvons nous réjouir d'avoir une économie locale est diversifiée. Nous avons une forte densité d'entreprises. C'est grâce à ces dernières, aux artisans, aux commerçants que se développe une partie de notre territoire et le mieux-être de nous tous. Cette cérémonie est plus que jamais l'occasion de leur destiner des souhaits de prospérité et de réussite.

Tout comme il convient aussi, bien entendu, de remercier les différentes associations (sportives, culturelles, sociales) qui méritent reconnaissance et soutien car ce sont elles qui font l'animation de notre commune. Ce moment a également permis de rappeler que pour les relations sociales a la population, les efforts vont autant au monde associatif, qu'à l'écoute et à la recherche de solution pour les cas individuels les plus difficiles : l'action du Centre Communal d'Action Sociale, qui est discrète par nature, a donc été aussi citée et remerciée comme il se doit.

La vie citoyenne s'éprouve encore au travers des temps forts à partager ensemble et 2010 aura été riche en émotions pour notre village. Tout d'abord en mai avec la consécration de l'équipe des cadets du basket-club qui se sont hissés en tête du championnat de l'Isère. Puis fin juin, avec le départ en retraite des trois dernières religieuses trinitaires en résidence au couvent. Mais, bien que les sœurs ne soient plus présentes physiquement, la congrégation trinitaire reste néanmoins propriétaire du patrimoine immobilier. Les autorités religieuses sont désireuses de conserver une école en milieu rural, et souhaitent que l'école Notre-Dame-de-la-Trinité continue de fonctionner et de se développer.

D'autres événements ont donné également à tous les habitants, l'occasion de vivre des moments de rencontres qui favorisent les liens intergénérationnels et permettent le partage d'expériences des enfants et des jeunes, avec des adultes ou des personnes plus âgées (rendez-vous annuels du nettoyage de printemps en mars, ou au rassemblement lors des fêtes commémoratives comme le 8-Mai et le 11-Novembre)

Puis, légitimement j'ai tenu à mettre à l'honneur par des remerciements bien mérités le personnel communal administratif et techniques, mais également celles et ceux qui interviennent dans les écoles et les équipements périscolaires, car le travail qu'ils effectuent n'est pas toujours gratifiant et parfois même méconnu par certains.

Enfin , il m'a semblé important de souligné qu' être élu est une fonction parfois compliquée mais que grâce à mes adjoints et l'ensemble du conseil municipal, à leur investissement et le travail en bonne harmonie , la tâche est plus aisée et qu'ils avaient eux aussi à être remerciés publiquement.

Dans les décisions que prennent les élus municipaux, il y a celles qui se concrétisent sur le terrain et qui sont visibles par tous, que ce soit les interventions sur la voirie ou les travaux effectués sur les bâtiments publics. Et puis, il y a bien évidemment, toutes ces petites décisions qu'il faut prendre au jour le jour, parfois dans l'urgence et des décisions que l'on prend souvent « sans filet », c'est-à-dire sans la garantie d'être parfaitement en adéquation d'une législation de plus en plus serrée, et de plus en plus contraignante. Les exigences à notre endroit croissent alors que nos moyens sont de plus en plus restreints.

Cependant, malgré les quelque moments de désappointement, je confirme à nouveau et vous assure en mon nom et en celui de toute mon équipe, de notre volonté de réaliser les projets prévus avec rigueur et enthousiasme.

En 2011, contribuons ensemble à une société à laquelle chacun apporte son dynamisme et son énergie, construisons des ponts pour une société plus juste et fraternelle.

Une commune créative, c'est une commune qui bouge : c'est notre souhait pour Marcilloles en 2011, n'attendons pas que l'effort vienne des autres ou de la collectivité. Notre destinée dépend aussi de nous par un esprit solidaire et attentif au quotidien.

J'espère de tout cœur que cette année sera pour vous et tous les êtres qui vous sont chers, l'année de l'épanouissement personnel et professionnel, qu'elle vous apporte paix et santé et vous permette de réaliser vos projets.

Très bonne année 2011.

Jean-Paul AGERON